

République Démocratique du Congo
Gouvernement de la République



**MINISTRE DE L'EMPLOI, TRAVAIL
ET PREVOYANCE SOCIALE**

La Ministre

**ARRETE MINISTERIEL N° 009/CAB/MIN/METPS/CNM/ HMK/07/2021
PORTANT DESIGNATION A TITRE INTERIMAIRE DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL
DE PREPARATION PROFESSIONNELLE, INPP EN SIGLE.**

La Ministre,

Vu la constitution telle que modifiée et complétée par la loi n° 11/002 du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en son article 93 ;

Vu la loi n° 08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux Etablissements publics, spécialement en ses articles 3, 5, 8, 9 et 12 ;

Vu, telle que modifiée et complétée à ce jour l'Ordonnance-loi n°206 du 29 juin 1964 portant création de l'Institut National de Préparation Professionnelle, INPP en sigle ;

Vu l'Ordonnance n°20/016 du 27 mars 2020 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°20/017 du 27 mars 2020 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance n°21/006 du 14 février 2021 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n°21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres délégués et de Vice-Ministres ;

Vu le Décret n°09/55 du 03 décembre 2009 fixant les statuts d'un établissement public dénommé Institut National de Préparation Professionnelle, en sigle « INPP », spécialement en son article en son article 14 ;

Vu les instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement contenues dans sa lettre n°CAB/PM/DICAB/PGNN/149 du 24 Juin 2021 relative à la mise en

œuvre des mesures conservatoires décidées par le Conseil des Ministres du 18 Juin 2021 ;

Vu l'Arrêté n°007 portant suspension à titre conservatoire du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général de l'Institut National de Préparation Professionnelle, INPP en sigle ;

Vu la nécessité de pourvoir à titre intérimaire aux fonctions du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général ;

Vu les conclusions du contrôle de l'Inspection Générale des Finances à l'Institut National de Préparation Professionnelle, transmises par la lettre N°866/PR/IGF/IG-CS/AK/NMM/2021 du 29 juillet 2021 ;

Vu l'urgence ;

ARRETE :

Article. 1

Sont désignés pour assumer à titre intérimaire, les fonctions en regard de leurs noms au sein de l'Institut National de Préparation Professionnelle, INPP en sigle :

1. Monsieur **MOTA NGALIEMA**, Président du Conseil d'Administration
2. Monsieur **Patrick KAYEMBE NSUMPI**, Directeur Général

Article.2

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

Article. 3

Le Secrétaire Général à l'Emploi et au Travail est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa le **30 JUIL 2021**


Claudine NDUSI M'KEMBE